



# Pertinent Elevage

## ECO-SOLUTION MOUCHES ADULTES

### PRODUIT LIQUIDE CONCENTRÉ POUR BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE

- ◆ Nouveau mode d'action
- ◆ Efficacité prouvée, avec effet de choc
- ◆ Ne contient pas de pesticides\*
- ◆ Utilisable en agriculture biologique\*\*
- ◆ Utilisable en présence des animaux



- Contrôle des mouches adultes en élevage par le traitement des bâtiments en présence des animaux
- Le produit concentré agit par contact et commence à faire effet dès les premières 15 minutes
- Le produit est un liquide concentré, destiné à être pulvérisé dans les bâtiments d'élevage à l'aide d'un pulvérisateur à dos ou nébulisé

## MODE D'EMPLOI – USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

Pour le contrôle des mouches en élevage (*Musca Domestica* ; *Stomoxys calcitrans*) dans leurs formes adultes par le traitement des bâtiments d'élevage en présence des animaux, tels que porcheries, étables et stabulations, poulaillers. Ce produit contient des dérivés de plantes et ne contient pas de pesticides issus de la chimie de synthèse.\*

Le produit concentré doit être dilué à la dose de 30 à 35 ml/L en fonction du degré d'infestation. Le produit après dilution est appliqué à la dose de 3.5L pour 100m<sup>2</sup>. Ainsi pour préparer 3.5L de produit fini, il convient de diluer 105 à 123ml de concentré dans 3.5L d'eau. Appliquer le produit dilué en pulvérisation à la dose de 3.5 L pour 100 m<sup>2</sup> et en nébulisation à la dose de 2L pour 1000 m<sup>2</sup>. Répéter l'application dès que nécessaire. Utilisable en agriculture biologique.\*\*

## PRECAUTIONS

**Danger** - Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Garder sous clef. Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales et nationales.

## NETTOYAGE - STOCKAGE

Nettoyer le matériel d'application à l'eau. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Conservation : À conserver dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et à température ambiante entre 5 et 35°C dans son récipient d'origine, hermétiquement fermé - Durée de conservation : 3 ans à compter de la date inscrite sur l'emballage.

**Contenu net: 5L** ☺

**UFI:** GU00-JOC7-C001-S4H7

Substance active biocide (insecticide, TP18): Géraniol (no° CAS 106-24-1) 31.5% m/m

**Contient:** Géraniol, Laurylsulfate de sodium, Huile de menthe du Japon

**Danger**

**Type de préparation:** SL (Concentré soluble)

**Numéro de lot:** voir sur l'emballage

**Fabriqué :** Pertinent Eco-solutions

53 Route de Samadet, 64410 Arzacq

Tel : 05 59 04 59 86

\*issus de la chimie de synthèse selon le règlement européen CE 1107/2009

\*\* conforme selon le règlement européen 834/2007



SKU: 1FR31103



1FR31103BCK20230315